

Identification de l'organisme qui passe le marché : MLLE Aurore Barry, Responsable département marchés, Habitat Marseille Provence Métropole Aix-Marseille Provence, 25 avenue Frais Vallon, 13388 Marseille cedex 13

Objet du marché : Mission de Maîtrise d'oeuvre - Opération de mise en conformité aux règles de sécurité incendie Groupe Sainte Geneviève - TOUR C

Durée du marché : Les délais d'exécution sont fixés à l'article 15 du CCAP.

Nombre et consistance des lots : Les prestations sont réunies en un seul lot qui fera l'objet d'un marché unique.

Procédure de passation : Le présent marché est conclu suivant une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1.1°, R.2123-1.1° et R.2123-4 à R.2123-5 du Code de la commande publique.

Le marché est un marché à prix global et forfaitaire.

Modalités d'attribution : Les justificatifs sollicités sont énumérés dans le Règlement de Consultation (Art. 4) et les variantes ne sont pas autorisées

Critères de sélection : Les critères de sélection des offres sont :

Le Prix : 55 %

La Valeur Technique : 45 %

Date limite : Date limite de réception des offres : Jeudi 04 avril 2024 - 12h00

Renseignements divers : Le DCE peut être téléchargé gratuitement sur le profil acheteur du Pouvoir Adjudicateur (cf : <https://www.marches-securises.fr>).

Visite de site : la visite de site est conseillée. Le cas échéant, les candidats prendront contact auprès de M. Felix LADOUL (f.ladoul@hmpmarseille.fr).

Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 29 février 2024